

### *Politiques des transports*

Commission canadienne des transports visitera Halifax et Fredericton le vendredi 10 juin. Ses membres seront dans ma circonscription de Restigouche et se rendront dans la ville de Campbellton pour donner aux gens de l'endroit l'occasion d'exprimer leur opinion sur la nécessité d'un service-voyageurs de chemin de fer dans l'est du Canada.

Je vous le demande, que peut faire de plus le gouvernement? Il tient des réunions dans les régions mêmes où l'on critique ses politiques. Il rencontre les divers associations et organismes qui s'intéressent aux transports dans ces régions. La Commission canadienne des transports, dirigée par l'hon. Edgar Benson, tient cette année des audiences portant sur les services-voyageurs. L'an dernier, la CCT a passé de nombreux mois dans les provinces de l'Atlantique à discuter de l'incidence de ce problème dans cette région. En plus de cela, le gouvernement a accordé 300 millions de subventions aux transports dans la région de l'Atlantique. Par ailleurs—et dans ce cas il ne s'agit pas d'une promesse mais d'un fait—le ministre des Transports (M. Lang) a annoncé récemment l'octroi immédiat de 125 millions de dollars destinés à aider les différents modes de transport de l'Est du Canada, tels que les chemins de fer, les lignes aériennes, les transbordeurs et les autobus.

En dépit de toutes ces mesures positives du gouvernement, nous avons à débattre aujourd'hui cette motion des plus négatives, présentée par l'opposition officielle pour condamner la politique des transports du gouvernement dans les provinces atlantiques. Comment un député de cette région peut-il faire une telle déclaration à la Chambre, sans compter qu'il s'agit du critique de l'opposition officielle en matière de transports? Je n'arrive pas à comprendre. Cela nous ramène à ce que j'ai dit tout à l'heure—même si c'est une chose difficile à admettre pour des démocrates—nous n'avons pas d'opposition officielle. Les députés d'en face n'ont aucune créativité, aucune audace, aucune idée nouvelle.

Ce n'est même pas une opposition fatiguée, c'est une opposition morte. Ils n'ont pas parlé des mesures positives prises par le gouvernement telles que les subventions de 285 ou 300 millions de dollars. Il n'ont pas parlé des enquêtes ni des études menées par la CCT à l'égard du service voyageur des chemins de fer. Ils n'ont pas parlé non plus de l'enquête menée l'année dernière sur le service voyageur des compagnies aériennes. Ils se contentent de déclarations insignifiantes au sujet du manque d'efficacité de la garde côtière, par exemple, alors que tous ceux qui se sont rendus avec le comité des transports dans les diverses régions de l'Atlantique récemment savent que le gouvernement investit là-bas des sommes importantes pour y faire le meilleur travail possible.

[M. Harquail.]

J'aimerais dire quelques mots du dévouement des fonctionnaires du ministère des Transports. Vous ne trouverez pas de fonctionnaires plus dévoués que les employés du ministère des Transports, qu'il s'agisse des 23,000 personnes qui travaillent au ministère même, ou des employés des sociétés de la Couronne. Ce sont de bons Canadiens, des gens travailleurs.

**M. Benjamin:** Bravo!

**M. Harquail:** Ils contribuent de façon très positive au travail du ministère. Et pourtant, nous devons entendre les commentaires négatifs de l'opposition. Elle semble incapable de reconnaître au moins certaines mesures positives prises par le gouvernement. Et pourtant, en présentant sa motion, le député de Dartmouth-Halifax-Est...

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai écouté quelques instants ce qui pourrait passer pour un discours. Je veux parler des commentaires du député de Restigouche (M. Harquail). J'étais à la Chambre lorsque le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) dont il parle a fait son discours au sujet de la motion. Je l'ai écouté très attentivement. En fait, j'ai appuyé la motion. Même si, au départ, je n'ai pas bien entendu le député, lorsqu'il a répété que le discours du député de Dartmouth-Halifax-Est était négatif j'ai jugé bon d'invoquer le Règlement. Il me semble évident que le député de Restigouche était ailleurs—je ne sais pas où—lorsque le député de Dartmouth-Halifax-Est a fait son discours.

**M. Paproski:** C'est vrai, il n'était pas à la Chambre.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Le discours était loin d'être ce qu'a dit le député de Restigouche.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** J'ai écouté le député mais je ne vois pas de motif à invoquer le Règlement.

**M. Harquail:** Je vous comprends bien ce soir, monsieur l'Orateur, quand vous dites que vous ne pouvez trouver de motif à un rappel au Règlement dans les propos du député. Ce n'est pas la première fois que nous assistons à une intervention décevante du leader de l'opposition. Il a dit qu'il appuyait la motion. De toute évidence, il éprouve de grandes difficultés à communiquer avec les membres de son propre parti. Comment peut-il, en sa qualité de leader à la Chambre de l'opposition officielle, appuyer la motion du député de Dartmouth-Halifax-Est et en même temps, nous refuser catégoriquement le droit de bénéficier de 125 millions de dollars pour atténuer certains problèmes de transport qui se posent dans l'Est? Assurément, le député peut faire mieux que de venir à cette heure tardive interrompre les délibérations et invoquer le Règlement. Il devrait réexaminer sa propre position à la lumière de la motion à l'étude.